

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [6]

Artikel: Vaud

Autor: Kuttel, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Vaud

Par suite d'irrégularités postales, nous sommes obligés de remettre au mois prochain, un compte-rendu de l'Assemblée générale de la Fédération romande des consommatrices et un article concernant le décès de Me Antoinette Quinche.

Charlotte Muret

Discretion — disponibilité — intelligence — concision — finesse de jugement. Quelles sont les qualités qui ne conviennent pas à cet esprit remarquable ?

Madame Muret s'est éteinte à Lausanne l'autre jour, à l'âge de 68 ans. Pour tous ceux qui la connaissaient, cette mort paraît incroyablement, tant Mme Muret était active jusqu'aux dernières semaines. C'est à la cérémonie d'incinération qu'on a pu mesurer l'étendue de l'estime que tout le monde lui portait, quelles que fussent les divergences d'opinion politique de chacun : c'est aussi là qu'on a pu apprendre des détails de sa vie que nous ignorions : elle ne parlait pas d'elle, les problèmes des autres, ceux des femmes — puisque c'est au comité de l'ADF que nous avons eu la chance de collaborer — étaient plus importants que les siens.

Née à Genève de parents réfugiés, qu'elle a perdus très tôt, elle a fait un apprentissage de modiste. Dès l'âge de 18 ans, elle s'est engagée dans la lutte pour la défense des travailleurs. C'est 50 ans d'engagement politique qu'elle fêta cette année.

Au comité de l'ADF, ses avis pondérés exprimés dans un minimum de mots étaient toujours très appréciés. Nous sommes toutes très marquées par la disparition de cette femme exceptionnelle.

Simone Chapuis

Une grande romancière nous a quittés

La mort récente et prématurée de l'écrivain vaudois Elisabeth Burnod plonge les Lettres romandes dans le deuil. Elle les honora en leur donnant des œuvres de qualité, marquées au sceau d'une écriture parfaitement « classique » et d'une sensibilité toute de finesse. Elisabeth Burnod était l'auteur de plusieurs ouvrages : *Le Miracle des Violettes*, *Florentine*, *Agnès et le Cercle intime*, *Les Arrangeurs*, *Ornements pour la solitude*, *La femme disponible*, *Le vent d'août*, *Le dimanche padouan*. Elle fut la lauréate, en 1964, du Prix de l'Alliance culturelle romande, et en 1975, du Prix du Livre vaudois. Ecrivain de talent, mais aussi femme au cœur généreux, Elisabeth Burnod vivait depuis de nombreuses années à Pully. Elle venait à peine de prendre sa retraite, après avoir été l'attachée de presse du Comptoir suisse.

M. Kuttel

Orper : prochaine séance d'information

Pour la quatrième fois des **cours d'orientation personnelle** auront lieu à Lausanne, en septembre prochain. Organisés par le Centre de liaison des associations féminines vaudoises ces cours comprennent 8 séances de 2 heures chacune. Ces cours permettent aux femmes de trouver et retrouver, en groupe de 10 à 12, ensemble, leurs ressources personnelles et de les mettre en valeur. Deux séances d'information auront lieu le mardi 26 juin à 14 h. 15 et à 20 h. 15 à l'hôtel Mirabeau, à Lausanne. Pour tous renseignements, s'adresser à Blanche-Marie Gonin, tél. 021/29 56 90 ou Jacqueline Vouga 021/93 11 81.

Lyceum-Club

Vendredi 15 juin à 17 heures : Causerie : Francine-Charlotte Gehri « Le Poète Maurice Carême et son œuvre (participation musicale), entrée Fr. 3.— ».

Vendredi 22 juin à 17 heures : Causerie : Simone Cuendet, auteur de « L'Enfance dans l'œuvre de Ramuz » (signature), entrée Fr. 3.— ».

Neuchâtel

Tour d'horizon à l'ADF cantonale

Réuni en séance, le Comité cantonal de l'ADF a vivement regretté le brusque départ à Genève de Michèle Jaccard qui avait su, en peu de temps, renflouer avec doigté et diligence le groupe de Neuchâtel-Ville. Nous perdons en elle une précieuse animatrice dont on a pu apprécier l'esprit ouvert et les multiples initiatives. Michèle Jaccard reste toutefois membre du Comité central suisse de l'ADF. Le groupe de Neuchâtel, formé en majorité de femmes jeunes, sera épaulé par celui de Colombier qui a bien des expériences à son actif. Conduit par une équipe de six responsables, il prépare un cours de formation civique. Il faut veiller, pour attirer des auditeurs, à rendre de tels cours plus vivants, plus proches de la réalité. A La Chaux-de-Fonds, la collaboration avec le Groupe des Consommatrices pour l'étude du Projet de Constitution s'est révélée positive et peut être recommandée ailleurs. En prévision du 20^e anniversaire de l'obtention du droit de vote aux femmes dans le canton, le Comité cantonal prend dès maintenant les dispositions nécessaires pour que cette célébration, fixée au 29 septembre, soit digne et solennellement fêtée, en rappelant les actions de nos pionnières. Il sera fait appel à une conseillère nationale ainsi qu'à M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, natif de La Chaux-de-Fonds, qui prit une part active à la campagne pour le suffrage. Chacune fournit déjà ses armes pour la pleine réussite de cette journée.

Encore un jubilé : A la FRC vingt ans d'existence de la section neuchâteloise

Ce jubilé a prêté à l'assemblée générale de la section neuchâteloise de la FRC un caractère semi-officiel par la présence d'autorités du Conseil d'Etat et des Conseils communaux des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Ouverte au public, accouru nombreux à l'Aula de l'Université, l'assemblée fut tout d'abord administrative avec les rapports d'activité de la présidente, Mme Milette Crelier, puis des responsables de nombreuses commissions (alimentation, santé, problèmes énergétiques, enfant consommateur, consommateurs-information, etc.), témoignant des activités multiples des consommatrices neuchâteloises, de leur dynamisme, de leur essor ininterrompu. Puis ce fut la rétrospective des vingt années d'existence de la Fédération romande présentée avec entrain et bonhomie par Mme Ariane Schmitt qui fut la première présidente de la FRC. Elle fut suivie d'un exposé de la soussignée relatant les débuts du mouvement des Consommatrices en terre neuchâteloise. M. Alex Billeter fit ensuite, avec l'humour qui lui est particulier, en dessins et en paroles, le bilan des tâches déjà réalisées et le tracé de celles qui restent à faire et sont nombreuses. Autour d'un vin d'honneur offert par les autorités cantonales et communales des groupes se formèrent ensuite dans le hall où les discussions ne tarirent pas.

Jenny Humbert-Droz

Les assises du Zonta-Club

Le 21 avril dernier, les déléguées des Zonta-Clubs de la Suisse, Berne, Bâle, Delémont, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse et Zurich se sont retrouvées pour leur assemblée annuelle à l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, sous la présidence de Jeanne Billeter.

Les cinquante déléguées (environ) apprennent qu'un nouveau club est en voie de formation à Fribourg, ce sera le onzième pour la Suisse. En plus de la partie administrative, l'assemblée avait à examiner l'objet d'une campagne commune, dite action nationale. Trois projets ont été proposés : à l'unanimité, on est d'accord, en cette année de l'enfant, d'entreprendre quelque chose pour les enfants — et les mères — de langue romanche. Le Zonta prend à sa charge l'édition d'un livre destiné aux classes pré-scolaires. Cet ouvrage fait défaut actuellement dans la langue romanche et il sera un précieux instrument de travail pour les classes des écoles enfantines. Coût approximatif : Fr. 12 000.—

Autre point à l'ordre du jour : la préparation de la conférence des clubs européens à San Remo en juin. Une forte délégation suisse y participera.

Relevons l'accueil chaleureux dans le magnifique Hôtel DuPeyrou, propriété de la commune de Neuchâtel, la bonne ambiance de cette journée bien dirigée par Jeanne Billeter. (ams)